

École Florence Arthaud  
Rue Amand Bujard  
85200 Fontenay le Comte  
02 51 69 20 73  
[ce.0851183z@ac-nantes.fr](mailto:ce.0851183z@ac-nantes.fr)

Conseil d'École n°3, 2022-2023

**Sont présents :**

Mme Houdoin Charlotte  
M Morin Freddy  
L'équipe enseignante  
M JOUET, DDEN  
Mme GROUINE (représentante de la mairie)  
M.JOULAIN (mairie)  
Mme Leloup Sandra (parent)  
Mme Capolungo Boeuf Laure (parent)

**Sont excusés :**

Mme Carré, IEN  
Mme Viviès Delphine  
Mme Baudouin-Clément Aurélie (RASED)  
M Blondel Alain (RASED)

**Compte rendu :**

**- Tour de table.**

**- carte scolaire : effectifs actuel et prévisionnel pour septembre 2023.**

Répartition par niveau 2022-2023		Prévisions par niveau 2023-2024		Répartition par classe 2022-2023	
<b>CYCLE I</b>	<b>79</b>	<b>CYCLE I</b>	<b>61</b>	TPS/PS - 15/14	29
TPS	15	TPS	7	MS/GS - 22/5	27
PS	14	PS	20	GS	23
MS	22	MS	12	CP/CE1 - 20/8	28
GS	28	GS	22	CE1/CE2 - 7/21	28
<b>CYCLE II</b>	<b>56</b>	<b>CYCLE II</b>	<b>62</b>	CM1/CM2 - 19/6	25
CP	20	CP	28	CM2	27
CE1	15	CE1	18	<b>TOTAL</b>	<b>187</b>
CE2	21	CE2	16	<b>Répartition par dispositif 2022-2023</b>	
<b>CYCLE III</b>	<b>52</b>	<b>CYCLE III</b>	<b>37</b>	PPS	1
CM1	19	CM1	17		
CM2	33	CM2	20		
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>TOTAL</b>	<b>160</b>		

Cette année, notons une forte arrivée d'élèves en TPS/PS. Ce qui est très bien pour l'avenir.

Prévisionnel en cours :

- classe 1 : TPS, PS, MS 21
- classe 2 : PS, MS, GS : 25 Mme THOUZEAU + complément service (info non dispo ce jour)
- classe 3 : GS, CP : 24 Mme LOUVEL ATSEM , se pose la question des horaires de l'ATSEM pour cette classe.
- classe 4 : CP, CE1 : 24 Mme DONOT
- classe 5 : CE1, CE2 : 20 M. THOUZEAU
- classe 6 : CE2, CM1 : 24 : Mme MAITRE
- classe 7 : CM1, CM2 : 24 : M. ARTIS + complément service

Une dizaine d'inscriptions est en cours. Les répartitions seront finalisées début septembre.

- **OCCE :**

Situation

Provisions :

- subvention mairie : 2924 € pour 2023
- dons familles
- bénéfiques photos scolaires

Charges :

- dépenses totalisées cette année 7 000 €
- les dépenses à venir seront essentiellement pour le transport et les entrées pour les sorties de fin d'année.

- **APE :**

Président : Alexandre LOUVEL : alex.louvel85@gmail.com

Vice-Président : Julien DOUILLET : douillet.julien@gmail.com

Trésorière : Virginie LECOMTE : virginie.lecomte4@orange.fr

Trésorière adjointe : Charlotte HOUDOUIN : marivint.houdoin@gmail.com

Secrétaire : Marion JOURDAIN : marionjourdain.houdoin@gmail.com

Secrétaire adjointe : Laura LOISEAU : 0675451231

- Participation aux incorruptibles à hauteur de 800 euros.
  - Cadeau de fin d'année pour les CM2 : Bon d'achat à la librairie de Fontenay Le Comte.
- En reformation cette année, l'APE reste un partenaire nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

- **Projet d'école** : Ce thème a été développé lors du CE2, nous ne reviendrons pas dessus. Un copier/coller figurera sur la version « papier ».

**AXE n°1 □ Réussite : assurer la maîtrise des fondamentaux pour tous.**

Domaines et compétences concernés(\*) : [le langage écrit et oral, numération, calcul et résolution de problèmes](#)

Objectif(s) :

- Facilité, encourager et promouvoir la lecture.
- Développer les outils d'apprentissage en mathématiques (manipulation, usage du numérique, ...)
- Harmoniser et respecter les normes d'écriture (présentation des écrits, qualité graphique)
- développer des outils allophones, enseignants et enfants.

**AXE n°2 □ Développer des compétences citoyennes.**

Domaines et compétences concernés(\*) : [éducation à la citoyenneté, usage du numérique](#)

Objectif(s) :

- parcours citoyen : construire une citoyenneté ouverte et responsable
- développer les élèves à un esprit critique et les éduquer aux médias (usage raisonné du numérique, usage des outils numériques : communication)
- climat scolaire : développer le vivre ensemble et le respect de soi, langue des signes (parcours santé)

**AXE n°3 □ Renforcer l'éducation artistique et culturelle.**

Domaines et compétences concernés(\*) : [enseignement artistique et culturel](#)

Objectif(s) :

- parcours culturel : permettre à tous un égal accès à l'art et à la culture, favoriser leur acquisition d'une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine, développer leur sensibilité et leur expression personnelle, éveiller leur curiosité, mise en place de cahiers « parcours culturel de ... » regroupant toutes les actions culturelles (poésies, chants, sorties, art plastique, événements scéniques, ...).
- promouvoir les créations des élèves

**Maîtrise des fondamentaux pour tous : axe 1**

- Cycle 1 : Prise en charge des élèves par groupe en début d'après-midi sur le temps de repos des TPS/PS/MS pour les GS.

- En cycle 2 et 3 :

La prise en charge de groupes d'élèves en mode décroisement permet de mieux personnaliser le travail des élèves (phonologie en CE1, hist/géo en CM, ...).

Les enseignants adaptent leur enseignement et travaillent en collaboration avec le RASED (Mme Baudouin-Clément et M Blondel). Tant pour l'adaptation des outils que pour les orientations. (casque anti-bruit, chuchoteur, coussin, chambre à air entre les barres de bureau...)

**Compétences citoyennes, axe 2 :**

Passeport citoyen avec la mairie (rassemblement fin juin)

La venue d'un pompier pour travailler sur des gestes de premiers secours est une habitude en CM. Elle devrait être renouvelée cette année.

Le permis Internet doit être fait avec un policier municipal (à venir dans le troisième trimestre).

## **Renforcer les compétences artistiques, culturelles et sportives.**

**- Terre de jeux JO 2024 :** Mme Maitre représente l'école auprès de la mairie.

Pour l'année à venir, en collaboration avec la mairie, l'école développe un projet d'activités sportives sur l'ensemble de l'année ; cette programmation sur l'année sera présentée au premier CE de la rentrée.

On notera que dans l'ensemble, la maternelle n'est pas ou peu concernée par ces aménagements.

Lors du CEn°2, il avait été signalé que les GS ne bénéficiaient pas de créneau piscine. Ils n'en auront pas non plus en 2023/2024. Notons toutefois qu'une action piscine a été organisée pendant les vacances de Pâques où 4 de nos GS ont pu participer.

### **Action 2023/2024 :**

Un projet de classe de mer est en cours d'élaboration pour l'année scolaire 2023 2024. Cette classe de mer se fera sur 3 jours avec 2 nuitées à Talmont Saint Hilaire en juin 2024. L'APE sera partenaire de l'école en prenant en charge le transport. Les familles, l'école et la mairie prendront en charge le reste des frais (prestations, logement, nourriture). Des actions seront faites pour récupérer des fonds et minimiser la part des familles. A ce jour, on estime que le coût pour les familles serait de 60€ pour un coût réel d'environ 165€.

Après concertation, il a été décidé que ce seront les GS, CP et CE1 qui seront concernés quelques soit leur classe. Les enseignants qui encadreront cette classe de mer seront Mme Louvel, Mme Donot et M Thouzeau.

Plus d'informations seront présentées aux familles à partir de la rentrée.

Cette classe de mer aura lieu normalement les 17/18/19 juin 2024.

### **Accueil des services civiques :**

M Haudin et Mme Bremand terminent leur mission de l'année sous peu.

Deux nouvelles missions de recrutement ont été envoyées. Nous n'en saurons plus qu'en août, période où paraissent les postes accordés par l'Inspection.

### **- Informatique :**

Les enseignants feront un état des lieux avant les vacances afin que la mairie puisse s'organiser si besoin. M Artis fait remonter des difficultés de communication avec l'application Gestup qui gère les interventions « techniques ».

**- Garage à vélos :**

Les personnels qui viennent en vélo à l'école souhaitent avoir des informations sur le dossier « garage à vélo ».

Pour le moment, il n'y aura pas de garage à vélos pour les personnels.

**- Programme pHARe.** Plan de prévention contre le harcèlement. Des actions spécifiques seront mises en place à compter de la rentrée. Notre école avait déjà mis en place des actions de façon informelle. Avec le programme pHARE, ces actions devront être formaliser et présentées aux prochains CE. Les écoles pourront compter sur l'accompagnement de la circonscription via des enseignants référents (Emmanuelle Logeais, Aurélien Nivet). Certains aménagements nécessiteront d'être accompagnés par la municipalité. Des temps d'échanges avec les référents seront nécessaires afin qu'école et municipalité fonctionnent dans le même sens.

**- Aménagement du local technique de la cour maternelle en toilettes extérieures.**

M Artis demande où en est l'étude du projet. Potentiellement, les travaux sont faisables mais pas prévus dans le budget de la mairie actuellement.

*Nota bene : après un état des lieux réalisé par M Artis et M Joulain après le conseil d'école, M Thouzeau a proposé que ce local serve d'abri à vélos pour les personnels en attendant une réhabilitation. M Joulain trouve cette idée intéressante. Reste à vider ce local qui sert de débarras pour le moment (mobilier inutilisé).*

**- Action petit déjeuner :**

Cette action déjà mise en place dans certaines écoles pourrait être proposée dans notre école. Avant tout, il serait bon d'estimer les besoins.

M Artis propose qu'une étude soit faite auprès des familles pour estimer ces besoins.

Nombreuses sont les questions liées à cette action :

- Qui en bénéficierait ?
- Qui gère ? Quel personnel ?
- Quel coût ? Qui paie ?
- Sur quel temps ?

Si cette action devait se faire ici, cela ne sera assurément pas à la rentrée.

**- Action passeport du civisme :** Tous les CM2 de l'école participeront à une journée remerciement et remise de médailles au Puy du Fou le lundi 26 juin. La mairie prend en charge le coût de cette action : course d'orientation dans les jardins de la mairie de FLC + transport et spectacle vers le Puy du Fou.

Cet événement vise à valoriser les actions citoyennes réalisées par nos élèves : commémorations, sorties culturelles et/ou sportives, clean walk, ...

- **Découverte du circuit de la Transfontenaysienne** avec les élèves de CM2 le jeudi 29 juin. M Artis a proposé à M Boussau d'organiser une sortie vélo à la découverte du circuit de la Transfontenaysienne. L'objectif étant de valoriser les apprentissages acquis lors de la session sécurité routière de l'année et de permettre aux élèves de découvrir un espace aménagé pour évoluer à vélo.

Mme Michon et M Artis, accompagnés de M Boussau, ont effectué ce parcours en prévision de cette sortie. M Artis note que le circuit nécessite une remise en état.

A terme, cette action pourrait être systématiquement proposée à nos CM2 et pourquoi pas à d'autres écoles.

- **Questions diverses :**

- **Grillage endommagé dans la cour des maternelles** : le grillage n'a pas été réparé mais mis en sécurité. La partie la plus endommagée a été retirée.

**Cantine** : Les menus sont-ils trop pollués ?



Depuis quelques semaines, M Artis constate que certains produits distribués à la cantine sont systématiquement suremballés : fromage portion, gâteaux, ... C'est réellement énorme.

Après échange avec les personnels, on peut comprendre que ces emballages fassent gagner du temps sur la distribution. Mais le coût est disproportionné ! D'autant que le temps de déballage est conséquent surtout en maternelle.

Dans une société où on demande à chacun de veiller à ce type de pollution, quel exemple donne-t-on aux élèves ?

Ne peut-on pas engager une action commune école/mairie où nous minimiserions le plus possible les emballages ?

D'éventuelles actions sur ce sujet seront menées dès la rentrée.

**Diffusion du compte-rendu :**

Le conseil d'école convient que le compte-rendu sera envoyé par mail à toutes les familles.

L'ordre du jour de ce CE n°3 a été envoyé aux familles.

L'école n'a pas reçu de remarques de la part des familles.

Cela dit, pour les prochains CE, les ordres du jour seront envoyés à toutes les familles ainsi que les comptes rendus des CE n-1. Nous proposerons aux prochains élus de mettre une adresse mail spécifique à la disposition des familles afin qu'elles puissent faire remonter leurs remarques et ou demandes.

**- Conclusion :**

Monsieur Artis conclut en remerciant :

- les membres du conseil d'école
- les membres de l'« APE »
- les parents volontaires accompagnateurs
- l'équipe enseignante
- Les SCU
- le personnel municipal sur site ainsi que les services scolaires de la mairie

19h19, fin du conseil d'école.

Le 20/06/23 M Artis, Direction

Secrétaire : Mme Maitre enseignante

